



EHPAD et impots

Par Papillon95

Bonjour,

Mes parents sont propriétaires d'une maison et mon père est entré définitivement en EHPAD au mois de février (ma mère vit toujours dans la maison).

Faut-il signaler ce changement de situation à l'administration fiscale ?

Cela-t'il un impact sur l'impôt ? (taxe d'habitation etc.....)

Je vous remercie pour vos réponses.

Par yapasdequoi

doublon

Par john12

Bonjour,

Le départ de votre père en EHPAD, alors que votre mère occupe toujours la maison familiale, n'a pas à être déclaré aux services fiscaux.

Il n'y aura pas de changement au niveau des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation).

Cordialement